



GAMME ALCOOL À 70°

Spray désinfectant à usage externe testé sous contrôle dermatologique.

- ✓ Désinfectant corporel (sur peau saine)
- ✓ Désinfectant de surface (petit matériel)

ACTIVITÉS DÉSINFECTANTES SELON LES NORMES À 20°C :

Normes	Souches	Conditions
Bactéricide selon EN 1276	<i>Staphylococcus aureus, Escherichia coli, Pseudomonas aeruginosa, Enterococcus hirae</i>	En 5 minutes
Bactéricide selon EN 13727		En 1 minute

APPLICATION

Pour l'antisepsie de la peau saine.
S'utilise également sur du petit matériel : pince à épiler, petits ciseaux, etc.

MODE D'EMPLOI

Appliquer directement le désinfectant sur la peau saine. Éviter le contact avec les yeux.
Laisser agir 5 minutes.

CONDITIONNEMENT

A13832 – ALCOOL À 70° 2L

Unité de conditionnement (U.C) : Bidon de 2L
Unité de vente (U.V) : Carton de 4 unités
Palettisation : 300 unités – 75 cartons

A13831 – ALCOOL À 70° 1L

Unité de conditionnement (U.C) : Flacon de 1L
Unité de vente (U.V) : Carton de 12 unités
Palettisation : 600 unités – 50 cartons

A12831 – ALCOOL À 70° 50 mL

Unité de conditionnement (U.C) : Aérosol de 50 mL
Unité de vente (U.V) : Carton de 24 unités
Palettisation : 4608 unités – 192 cartons

LEGISLATION

USAGE GRAND PUBLIC ET PROFESSIONNEL.
Catégorie biocide : TP1, hygiène humaine.
Dangereux. Respectez les précautions d'emploi.
Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
Nos fiches techniques ont été réalisées dans l'état actuel de nos connaissances certains éléments sont susceptibles d'être modifiés. Photo non contractuelle.
22/09/2020 Indice 3.1